

Le CFA ESR fait de vous le véritable acteur de votre ambition professionnelle

Ils vous en parlent...

“ Cindy, apprentie en DUT.

C'est l'occasion d'acquérir de l'expérience et des compétences complémentaires à la formation théorique ?

C'est un atout considérable dans la recherche de travail.

Soit on reproche aux jeunes d'être trop diplômés et de n'avoir pas assez d'expérience, soit l'inverse.

Avec l'apprentissage, on concilie les deux ! ”

ALLIER THÉORIE ET PRATIQUE

“ Sébastien, apprenti en Licence Pro.

Pour moi, chaque nouvelle période en entreprise était l'opportunité de pouvoir faire le point sur les connaissances acquises. Afficher une solide expérience professionnelle dans le domaine, pour un futur employeur, cela peut faire la différence dans le choix d'un candidat. ”

FAIRE LA DIFFÉRENCE

“ Bénédicte, apprentie en Master 2^e année.

Mon statut de salarié s'est affirmé au fur et à mesure de l'année par l'acquisition d'autonomie et de responsabilités. Cette première expérience professionnelle a été pour moi un élément clé de transition entre vie étudiante et vie active. ”

UN TREMPLIN VERS L'EMPLOI

“ Frédéric Morillon, responsable production chez Federal Mogul, fabrication d'équipements pour véhicules à Chasseneuil-du-Poitou.

Par le biais de l'alternance, l'objectif est d'intégrer des compétences nouvelles capables de faire progresser l'entreprise. Evoluant dans le secteur automobile, nous sommes soumis à des objectifs forts de productivité qui nous obligent à toujours améliorer nos performances. ”

INTÉGRER DES COMPÉTENCES

“ Jean-Christophe Caloo responsable Ingénierie ERDF Poitou-Charentes et Pascal Brunet, responsable fourniture de l'électricité Poitou-Charentes.

L'apprentissage est un bon moyen, par une implication forte du jeune, de transmettre nos savoirs et la culture de l'entreprise. Nous le voyons évoluer ce qui facilite la prise de décision pour une embauche éventuelle. Car la finalité c'est aussi de faire en sorte que les savoirs transmis restent au sein de l'entreprise. ”

UN PARI SUR L'AVENIR

EN POITOU-CHARENTES, L'APPRENTISSAGE À LA PUISSANCE 4 !

- Une dynamique de 4 établissements partenaires de l'enseignement supérieur public
- 20 ans d'expériences de l'apprentissage
- Des filières qui répondent aux besoins des secteurs professionnels
- Des enseignants et des intervenants professionnels expérimentés
- Un large réseau de partenaires économiques (secteur privé / secteur public)



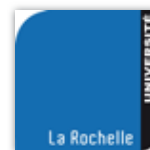
Tél : 05 49 45 33 85
up-pro@univ-poitiers.fr
uppro.univ-poitiers.fr



N° Indigo 0 820 20 26 26
(0,09€ TTC / min.)
info@cnam-poitou-charentes.fr
www.cnam-poitou-charentes.fr



Tél : 05 49 49 81 54
scolarite@ensma.fr
www.isae-ensma.fr



Tél : 05 16 49 67 59
alternance@univ-lr.fr
www.univ-larochelle.fr/Alternance



CFA Enseignement Supérieur et Recherche Poitou-Charentes
Bâtiment B25 - 2 rue Pierre BROUSSE - BP 635 - 86000 POITIERS



Le CFA est géré avec le concours financier de la Région Poitou-Charentes.



Apprenti dans le Supérieur,
du DUT au diplôme d'ingénieur

Un diplôme
AVEC expérience !

DÉSIGNATION : diagraphie.fr - Photos : S. Vilain / P. Helm / Imago&son-Cnam - 04/2013-16/088

Apprenti dans le Supérieur au CFA ESR Poitou-Charentes

47 diplômes, plus de **500** apprentis

4 niveaux de diplômes

- DUT
- Master professionnel
- Licence professionnelle
- Diplôme d'ingénieur

5 lieux de formation

Par la réunion de leur potentiel au sein du CFA ESR Poitou-Charentes, les Universités de Poitiers, de la Rochelle, le Cnam Poitou-Charentes et l'ENSMA assurent une large couverture de la région.



Des secteurs d'activité diversifiés

Industrie

- Bâtiment - Travaux publics
- Biologie santé
- Électronique
- Mécanique - Automatismes
- Qualité - Sécurité - Environnement
- Réseaux

Services

- Assurance - Banque
- Commerce - Marketing
- Communication
- Gestion - Comptabilité - Finances
- Informatique
- Management du sport
- Tourisme

Agriculture • Agro-alimentaire • Conseil en développement agricole

INSERTION PRO, au top !

87%

des diplômés sont très satisfaits ou satisfaits de la formation suivie

83%

des apprentis sortants ont trouvé un emploi (6 mois après l'obtention du diplôme)

66%

des apprentis sont embauchés dans une entreprise de la Région Poitou-Charentes

95%

des apprentis ont obtenu leur diplôme

52%

des diplômés ont été embauchés dans leur entreprise d'accueil

Source : Enquête CFA 2012-2013

Un diplôme, une expérience professionnelle en plus !

Un statut de salarié

Dès la signature de votre contrat d'apprentissage, vous êtes un salarié avec des droits et des obligations.

Pour qui ?

Tous les jeunes de 16 à 25 ans peuvent bénéficier d'un contrat d'apprentissage pour suivre une formation dans le Supérieur, sous réserve d'être titulaire du niveau requis pour entrer en formation : de Bac à Bac+4.

Des avantages concrets

- Gratuité des droits d'inscription
- Être rémunéré (% du SMIC suivant l'âge et année du contrat)
- Être titulaire de la carte d'étudiant des métiers
- Confronter théorie et pratique
- Acquérir une expérience professionnelle reconnue
- Tisser un réseau de relations
- Faciliter son insertion professionnelle future

Selon les situations, les apprentis peuvent bénéficier d'aides (transport, logement..).

TABEAU DES RÉMUNÉRATIONS CONTRAT D'APPRENTISSAGE SECTEUR PRIVÉ*

Année d'exécution du contrat	- de 18 ans	de 18 à - de 21 ans	21 ans et +
1 ^{re} année	25 %	41 %	53 %
2 ^e année	41 %	49 %	61 %
3 ^e année	53 %	65 %	78 %

La rémunération est calculée en % du SMIC (ou du salaire minimum conventionnel s'il est plus favorable).
* Ces montants peuvent être majorés, en cas de contrat d'apprentissage dans le secteur public.



Des engagements réciproques

L'apprenti doit respecter les conditions de son contrat (horaires, présence, absences justifiées..), les dispositions du règlement intérieur de l'entreprise ainsi que celui du CFA. Il doit suivre avec assiduité la formation et se présenter aux examens.

L'entreprise doit assurer la formation pratique de l'apprenti, désigner un maître d'apprentissage qui suit, évalue l'apprenti et assure la coordination avec le tuteur pédagogique.

Un double tutorat

Tuteur pédagogique et maître d'apprentissage (tuteur de l'entreprise) vous suivent, vous conseillent et vous accompagnent pendant toute la durée de votre contrat avec le même objectif : **l'obtention du diplôme et l'acquisition de réelles compétences.**

Une expérience significative

Grâce à l'alternance, l'apprenti met en pratique et capitalise dans le milieu du travail les savoirs acquis au cours des enseignements.

Il développe un savoir-faire très concret.

7 ÉTAPES CLÉS

Le futur apprenti est responsable de sa recherche d'entreprise d'accueil. Il peut solliciter un appui ou les conseils du CFA.

- 1 Je définis mon projet professionnel
- 2 Je candidate à la formation et participe à la phase de recrutement (centre de formation)
- 3 J'élabore mes outils de communication (CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien)
- 4 Je recherche mon entreprise d'accueil
- 5 En relation avec le responsable de formation, je vérifie l'adéquation de la mission en entreprise avec les objectifs de la formation
- 6 Je signe mon contrat d'apprentissage avec l'entreprise d'accueil
- 7 Je suis ma formation par périodes d'alternance* entre le centre de formation et l'entreprise d'accueil

* périodes successives d'une ou plusieurs semaines